

LA BONTÉ GUÉRIT

Dédié aux poils malades de l'hôpital du Béquet.

Andréa polle, mes amis, mutilés et malades épuisés par la guerre qui me ramène d'une façon si touchante parfois de vous que j'essaie de faire pour vous, non pas de braves gens, je vous assure que par le temps qui court, c'est chose fort appréciable.

Quoi que je puisse faire pour vous, mes amis, rien qu'à cause de cela, je serai toujours votre dévoué.

« Mon colonel... Engagé volontaire de la classe 1919, j'ai eu, depuis un mois, réformé numéro 1 pour affection pulmonaire avec pension temporaire de 30 francs... »

« J'ai lu avec émotion votre article de la « Petite Gironde » et j'ai revécu, par la pensée, les tristes journées de l'hôpital où nous nous amarrions souffrant les uns des autres... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

« Vous trouvez ci-joint un mandat de 800 fr. que les dames téléphonistes et télégraphistes de Bordeaux-Central, émues à la lecture de l'article paru sur les pensionnaires de l'hôpital du Béquet, ont voulu bien accepter et employer en faveur de ces infortunés victimes de la guerre. Nous nous ferons un devoir de verser à la caisse des « Amis du Béquet »... »

L'ÉCHANGE DES RATIFICATIONS AU QUAI D'ORSAY



LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

CABINET DU MINISTRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LE SALON DE L'HORLOGE, OU A ETÉ SIGNÉ LE PROTOCOLE

LES ÉLECTIONS SÉNATORIALES

MM. CHASTENET, COURRÉLONGUE, Louis DAVID, VAYSSIÈRE et Eugène BUHAN sont élus sénateurs de la Gironde

Nous avons bien raison de compter sur la clairvoyance et la sagesse des électeurs bordelais de la Gironde. Elles leur ont dicté les libres choix qui répondent aux exigences de l'heure présente : les intérêts généraux du pays et ceux de notre département sont en bon chemin.

Comme nous en avions exprimé le vœu, l'élection a marqué la liaison entre le Sénat d'hier et d'aujourd'hui. MM. Chastenet et Courrèlongue représentent la tradition, l'expérience et les services rendus. Les hommes nouveaux sont au Luxembourg les défenseurs autorisés et résolus des intérêts urbains et ruraux dont nous avons marqué l'autre jour l'importance dans l'œuvre de progrès régional et de relèvement national à laquelle le Parlement va se consacrer.

M. David mettra son activité, sa charité de parole et sa connaissance des affaires départementales au service des questions vitales qui appellent une solution. M. Vayssières, dont le libre éclairé et dévouement se sont affirmés dans les services du ravitaillement de la Gironde, représentera avec une compétence reconnue les intérêts de l'agriculture et de la viticulture, tandis que M. Eugène Buhan, avec l'autorité que lui confèrent sa situation personnelle et ses fonctions, sera le défenseur ferme du port de Bordeaux, de son commerce et de son industrie.

Voilà de sûrs garants que les électeurs bordelais ont choisis et rempli leur devoir. Les nouveaux élus travailleront en complet accord avec leurs collègues du Palais-Bourbon à l'expansion économique de la Gironde, étroitement liée à la prospérité générale.

Vive la Gironde !

Les résultats

Table with 2 columns: Candidate Name and Votes. Includes Chastenet, Courrèlongue, David, Vayssières, Buhan.

Dans les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

Les scrutins successifs, les voix se sont réparties de la façon suivante :

Chastenet, 601 voix (60,1) ; Courrèlongue, 558 voix (55,8) ; David, 336 voix (33,6) ; Vayssières, 794 voix (79,4) ; Buhan, 498 voix (49,8).

UN APPEL

du gouvernement allemand aux populations séparées du Reich

Madrid, 11 janvier. — Le secrétaire de la Fédération patronale d'Oviedo a été attaqué par des syndicalistes, a coups de revolver. Les ouvriers ont attaqué à Valence, un patron. La police était immédiatement intervenue. Les deux incidents ont eu lieu à la suite de la publication d'un article de presse dans lequel on avait accusé le gouvernement allemand de trahison.

Le rapatriement des prisonniers allemands

Paris, 11 janvier. — La délégation allemande composée du major Drandt, de M. Lefter et de deux délégués techniques, pris par ce matin à une réunion au ministère des Affaires étrangères, ont discuté les modalités du rapatriement des prisonniers allemands.

Les jeunes militaires sont dissoutes

Madrid, 11 janvier. — La Chambre a entendu une interpellation de M. Leroux au sujet des jeunes militaires. Le chef des députés a déclaré que le gouvernement d'Oviedo avait dissous les organisations ouvrières dans l'unique but de venir à bout des républicains.

Le lock-out virtuellement terminé à Madrid

Madrid, 11 janvier. — Le lock-out peut être considéré comme virtuellement terminé. Les ouvriers ont repris le travail et les patrons ont accepté les conditions proposées.

Le cas de M. Poincaré

Le Président de la République peut-il être élu sénateur ?

Paris, 11 janvier. — La loi de 1875 qui a organisé le Sénat et les lois subséquentes ont prévu le cas du Président de la République élu sénateur. Non, car la présidence est une fonction temporaire et le Sénat est une assemblée permanente.

Les relations entre la papauté et la France vont-elles se modifier ?

Rome, 11 janvier. — Les officiers compétents examinent de maintes manières les relations entre la papauté et la France. On s'attend à des modifications importantes.

Le naufrage du « Principessa-Mafalda » est démenti

Rome, 11 janvier. — Au ministère de la marine, on dément la nouvelle du naufrage du transatlantique « Principessa-Mafalda ».

Un cyclone à Paris

Paris, 11 janvier. — Le vent violent qui a déferlé en tempête a causé des dégâts dans les arbres et les toits.

Par suite de la tempête qui sévit depuis dimanche, nos communications avec Paris sont interrompues et nous sommes ainsi privés d'une partie de nos informations télégraphiques.

LES TROUBLES D'ESPAGNE

Nouveaux attentats

Madrid, 11 janvier. — Le secrétaire de la Fédération patronale d'Oviedo a été attaqué par des syndicalistes, a coups de revolver. Les ouvriers ont attaqué à Valence, un patron.

La résistance des bolcheviks à Dvinsk

Varsovie, 11 janvier (retardé). — Les bolcheviks ont résisté à Dvinsk jusqu'à la dernière extrémité. Ils ont été vaincus et ont dû se retirer.

Le sort de l'armée du Nord-Ouest

Helingsfors, 11 janvier. — Un accord

